

grain. Ce changement dans le même terrain étant toujours très-avantageux ; & comme il a rafraîchi de tems en tems ses prairies artificielles , par un engrais convenable, son terrain se trouvera bonifié au point qu'il pourra y semer une espèce d'herbe plus abondante, comme le trèfle mêlé avec du ray-gras. Il observera la même chose pour ses autres champs lorsqu'il faudra les renouveler.

Mes Lecteurs se convaincront aisément par tout ce que je viens de dire au sujet de l'établissement des prairies artificielles, sur les pies, combien la méthode usitée dans l'oeconomie rurale est nuisible à l'établissement des prés artificiels, & à l'accroissement de la culture du bled. L'Oeconome est borné dans toutes ses entreprises ; il a pour ainsi dire les mains liées ; il ne peut jouir de ses champs, selon que la prudence & les circonstances l'exigeroient. Il faut qu'il sème de la même graine que son voisin, quand même son oeconomie auroit d'autres circonstances & que la nature même de son terrain demanderoit un changement. Il faut encore qu'il laisse le tiers de ses fonds en friche, pour satisfaire au droit de pâturage commun ; & quoique dans les contrées où il y a des champs communs, on donnât la permission à quelques Oeconomies de passer à clos une partie de leur terrain, dès qu'ils commenceroient d'y établir des prés artificiels, on verroit d'abord une quantité de petits morceaux de terre entourés de hayes sèches, qui se nuïroient réciproquement ; parcelles que leur petitesse empêche de soigner comme il faut. Nous en voyons déjà des exemples dans les campagnes des champs qui doivent le pâturage. Les Oeconomies n'ont pas d'ailleurs de quoi y répandre des engrais. Qui pourroit détailler tous les inconvéniens qu'entraîne avec elle une méthode pareille ? Un Traité complet suffiroit à peine pour épuiser ce sujet.

Je voudrois par cette raison, avant de finir mon Essai, conseiller aux Oeconomies, qui ont portion à ces champs communs, une autre distribution de leurs fonds, qui leur seroit plus avantageuse. C'est que chaque Oeconome cherchât à avoir tous ses champs & ses pièces principales dans un seul mas, & non en trois pies dispersées par morceaux ; & qu'après
avoir